



COMITE DE SUIVI INDIVIDUEL DU DOCTORANT (CSI)

En application de l'arrêté du 25 mai 2016 et de la décision du Conseil de l'ED du 14 mai 2018

1. DEFINITION ET FONCTIONNEMENT DU CSI

Art. 13. de l'arrêté du 25 mai 2016 : « Un comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse. Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement. Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale. Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant ».

Le Règlement Intérieur de l'Ecole Doctorale voté au Conseil de l'ED du 14 mai 2018 a décidé à l'unanimité que « Le comité de suivi individuel du doctorant est constitué pour chaque doctorant dès sa première année d'inscription à l'UPF.

Ce comité est composé d'au moins deux membres titulaires du doctorat ne participant pas à la direction du travail du doctorant, dont au moins un membre extérieur à l'UPF ».

2. CONVOCATION D'UN CSI

La tenue d'un CSI suppose **qu'un rapport soit rédigé à son issue** par l'une ou l'ensemble des personnalités participant à ce comité. Ce rapport sera signé par toutes les parties prenantes.

Vous trouverez ci-après la trame du rapport de CSI à remettre **dûment renseigné et signé** au secrétariat de l'ED : ecole-doctorale@upf.pf



**Rapport du comité de suivi individuel de
(nom et prénom) :**

Date de la réunion du CSI :/...../ 20.....

Actuellement en ...^e année de doctorat
Thèse dirigée/co-dirigée/co-encadrée par :

Date d'inscription en doctorat :

Laboratoire de recherche :

Membres du CSI :

Objectifs du CSI :

☐ Avis inscription en... année (obligatoire chaque année à partir de l'inscription en 1^e année)

☐ favorable

☐ réservé*

* Précisions sur les réserves du CSI (utilisez les deux pages suivantes si nécessaire)

☐ Autre (précisez) :

*

*

*

*

*

*

*

...



Bilan du Comité de Suivi Individuel

Avancement de la recherche :

☐ Satisfaisant

☐ Non satisfaisant

Points positifs

Points à consolider

Éventuels conseils en compléments de formation



Commentaires complémentaires

(si besoin, un document plus détaillé peut être annexé à ce rapport)

En date du : / /

Signatures

Doctorant (e) :

Membres du CSI